# BIATHLON-RUNNING EDM

# 18 OCTOBRE 2026

*(buvette sur place possible)*

## Règlement

### Article 1 – Définition de l'épreuve

Le **Biathlon-running EDM** est organisé par le Ski club l'Etoile des montagnes.

Le **Biathlon-runningEDM** est une épreuve combinant, en alternance, de la course à pied et du tir. Cette course est soumise au règlement du biathlon running FFS et est enregistrée au calendrier fédéral sous le codex BAUT0020.

Le tir à 10 m. se pratique uniquement avec une carabine optique. L'épreuve se déroulera avec des tirs en position couchée.

Le **Biathlon-runningEDM** se déroulera le dimanche 18 octobre 2026 (8h15 – 13h00) sur le site nordique de La Stèle (commune de La Tour d'Auvergne).

Chaque participant s'engage à respecter une attitude fair-play et l'esprit festif du biathlon running.

### Article 2 – Conditions de participation

Le **Biathlon-running** est une épreuve ouverte à toute personne à partir de la catégorie U16 (nés en 2011 et avant) :

- non licenciés FFS avec un Pass biathlon running (pass compris dans le prix d'inscription et validé par le club organisateur).
- titulaires de la licence carte neige compétiteur FFS / pratiquant FFS / dirigeant.

## Article 3 – Format des courses

2 formats de course seront proposés :

- Une course par équipe de deux en relais
- Une course individuelle en départ en contre la montre

**La course en relais :**

Relais « traditionnel », chaque coureur de l'équipe effectue sa course et donne le relais à son coéquipier. Chaque coureur effectue 3 tours de course à pied et 2 tirs couchés.

**La course individuelle :**

Chaque coureur effectuera 5 tours de course à pied et 4 tirs couchés.

## Article 4 – Session de tir et pénalités

La session de tir implique de tenter d'atteindre 5 cibles à une distance de 10 mètres à l'aide d'une carabine optique.

Le non blanchiment d'une cible entraînera une pénalité chronométrique qui sera ajoutée au temps final réalisé : +20 secondes par erreur commise.

Un pas de tir de 12 cibles optiques sera installé. Les participants doivent effectuer le parcours de course à pied le plus rapidement possible et réaliser des tirs couchés à l'aide de carabines optiques mises à disposition par le club organisateur.

Des commissaires de course seront présents sur le pas de tir afin d'orienter les coureurs vers leur poste de tir.

Si lors de l'arrivée d'un coureur tous les pas de tir venaient à être occupés son chrono sera arrêté jusqu'à ce qu'il puisse s'installer pour tirer, son temps sera ajusté à la fin de la course.

## Article 5 – Règles de sécurité liées à l'utilisation des carabines

Chaque participant s'engage à respecter les règles suivantes :

- Se présenter aux essais de tir et au briefing d'utilisation des carabines avant le départ.
- Manipuler les carabines avec soins.
- Ne jamais se rendre dans la zone située entre les carabines et les cibles durant toute la durée de l'épreuve.
- Lors de la session de tir, signaler tout problème avec le matériel en levant la main. Le temps perdu sera décompté si et seulement si le problème s'avère être lié à un dysfonctionnement des carabines et non à une mauvaise manipulation du coureur.

## Article 6 – Le chronométrage

Le chronométrage de l'épreuve sera réalisé par la société Cantal chrono events.

## Article 7 – Inscriptions et droit d'inscription

Pour les licenciés FFS, sur le site du comité par l'intermédiaire de leur club jusqu'au mercredi 14 octobre 2026.

Pour les non licenciés soit par mail : contact@etoiledesmontagnes.fr ou au téléphone auprès de Nicolas Laruelle 06.18.74.39.23 date limite d'inscription mercredi 14 octobre 2026.

Tarifs des inscriptions :

- 15€ pour les coureurs seuls
- 20€ pour les duos (10€/personne)

Pour les non licenciés FFS le Pass Biathlon Running est compris dans l'inscription.

## Article 8 – Comité d'organisation

**Le comité d'organisation** sous l'égide du Ski Club Étoile des montagnes est composé :

- d'une responsable technique : FALGOUX Coraline (DE)
- de responsables administratifs : Nicolas LARUELLE, Aude GIRAUD, Jean Luc PERRIER
- d'un responsable des relations avec les participants : Nicolas LARUELLE

Pour tout renseignement, contact Nicolas Laruelle : contact@etoiledesmontagnes.fr
Page facebook du club : https://www.facebook.com/Etoiledesmontagnes/

**Le comité d'organisation se réserve le droit :**

• De clôturer les inscriptions dès qu'il juge que les conditions normales de participation et de sécurité sont atteintes.

• D'annuler l'épreuve au plus tard le jeudi 15 octobre 2026, après avoir diffusé l'information aux personnes pré-inscrites. (En cas de circonstances exceptionnelles la course peut être annulée le jour même par le comité d'organisation de la compétition).

• De modifier l'organisation générale en fonction des conditions météorologiques ou du nombre de participants.

Aucun report n'est envisagé en 2026.

## Article 9 – Programme

**PROGRAMME COURSE BIATHLON-RUNNING**

| **HEURE DES DÉPARTS** | |
|---|---|
| **8h15 – 10h00 :** retrait des dossards | |
| **8h30 – 9h25 :** essais de tir et briefing d'utilisation des carabines | |
| **09h30 :** course en relais | **En duo :** 3 tours de 1 km 700 (5.1 km) – 2 tirs chacun (1er et 2ème tour). |
| **10h45 – 11h00 :** essais de tir et briefing d'utilisation des carabines | |
| **11h00 :** course individuelle | **En solo :** 5 tours de 1 km 600 (8.5km) – 4 tirs (1 à chaque passage sur le pas de tir) |